

CHARTRE DÉONTOLOGIQUE

Pour vous garantir un accompagnement de qualité et une présence optimale lors de nos échanges, j'accorde une importance particulière au cadre de notre collaboration. Je vous invite à prendre connaissance de ces quelques principes de fonctionnement, pensés pour protéger le cadre et la sérénité de nos séances.

ENGAGEMENT MUTUEL ET BIENVEILLANCE

Le travail thérapeutique est un processus qui repose avant tout sur votre engagement personnel. La régularité des séances est la clé de votre progression.

C'est pourquoi je vous demande d'être particulièrement vigilant concernant le maintien des rendez-vous fixés. Il est essentiel de se tenir au créneau convenu ensemble afin d'assurer la continuité de votre travail ; les déplacements de rendez-vous doivent rester exceptionnels.

Même lorsqu'ils sont anticipés quarante-huit heures à l'avance, les changements répétitifs impactent fortement l'organisation de mon activité (gestion de l'agenda) ainsi que la dynamique de votre suivi.

Le respect de notre temps commun est également fondamental. Pour protéger la viabilité du cabinet, tout rendez-vous qui ne serait pas honoré ou annulé moins de 48h à l'avance sera désormais dû dans sa totalité.

De mon côté, je m'engage à faire de vous ma priorité et à respecter scrupuleusement nos horaires. Si toutefois un léger retard devait survenir en raison de la nature humaine de mon métier, je vous remercie par avance pour votre compréhension.

ÉTHIQUE ET CADRE DE CONFIANCE

Notre relation est fondée sur un respect mutuel et une confiance réciproque. C'est ce cadre sécurisant qui nous permet de travailler efficacement.

Je tiens à préciser que je me réserve la possibilité d'interrompre l'accompagnement si ces principes de respect et d'engagement ne sont plus honorés, afin de rester en cohérence avec l'éthique de mon travail et la qualité du soin que je vous apporte.